

Grille de préparation à la Médiation/Facilitation de règlement

Cette grille de préparation est conçue pour vous aider à réfléchir à vos **principales préoccupations, à vos objectifs** et aux **solutions possibles** avant la séance. En la remplissant soigneusement, vous **participerez plus efficacement**, vous **utiliserez mieux le temps de la Médiation/Facilitation de règlement (FR)** et vous augmenterez les chances de parvenir à un **dénouement satisfaisant**. Veuillez fournir autant de détails que possible.

La Médiation ou la FR est un processus **volontaire et confidentiel**. Un tiers neutre (le/la Médiateur(trice) ou le/la Facilitateur(trice) de règlement) aide les parties **à discuter de la situation, à comprendre leurs points de vue respectifs et à explorer les solutions possibles**. Le/La Médiateur(trice) ou le/la Facilitateur(trice) de règlement (RF) ne décide pas qui a raison ou tort et n'impose pas de résultat. Toute solution doit être acceptée par les parties concernées.

Confidentialité : Si le/la Médiateur(trice) ou le/la Facilitateur(trice) de règlement (RF) a demandé aux parties de remplir cette grille de préparation, veuillez noter qu'elle **NE SERA PAS** communiquée aux autres parties. Elle sera toutefois envoyée directement au CRDSC. Le gestionnaire de dossiers du CRDSC la transmettra ensuite au/à la Médiateur(trice) ou au/à la RF désigné(e). Si vous avez des questions au sujet de ce processus, veuillez nous contacter à l'adresse tribunal@crdsc-sdrcc.ca pour demander qu'elle soit envoyée directement au/à la Médiateur(trice) ou au/à la RF.

Quelle est votre relation avec l'autre ou les autres parties impliquées dans ce processus de Médiation/Facilitation de règlement (FR)?

Par exemple : Organisme de sport (ONS/OSP)/entraîneur, ONS/athlète (ou parent/tuteur), ONS/OSP, etc.

Si vous parveniez à résoudre vos différends, quel impact positif cela aurait-il sur votre situation ? Quel impact une résolution pourrait-elle avoir sur vos relations avec les autres parties impliquées ?

Quels sont vos objectifs ? Quelles sont les principales préoccupations que vous souhaitez aborder ?

Quels sont les objectifs concrets que vous souhaitez accomplir grâce à cette Médiation/FR ?

Selon vous, quelles pourraient être les principales préoccupations et les principaux intérêts de l'autre ou les autres parties impliquées, et que pensez-vous qu'elle(s) espère(nt) accomplir à l'issue de ce processus ?

Explorez la situation de leur point de vue.

En ce qui concerne vos objectifs, vos préoccupations et les solutions possibles, lesquels sont les plus importants pour vous, si vous ne parvenez pas à obtenir tout ce que vous espérez ?

Déterminez ce qui vous semble essentiel dans cette situation et les domaines dans lesquels vous pouvez vous adapter ou faire preuve de souplesse.

Est-il réaliste de penser que vous pouvez atteindre tous ou certains de vos objectifs dans ce processus ?

Quels types de solutions ou d'arrangements seriez-vous prêt à envisager dans le cadre d'un accord mutuellement acceptable ?

Considérer l'identification de compromis possibles ou d'idées créatives, même si elles ne sont pas parfaites.

Si aucun accord ne peut être conclu dans le cadre de ce processus de médiation/FR, quelles seraient selon vous les prochaines étapes et comment celles-ci pourraient-elles vous affecter, vous, l'autre ou les autres parties impliquées et votre relation actuelle ?

Partagez vos alternatives : procédure légale, procédure interne, coûts, temps, risques.

Veuillez indiquer si vous avez des émotions, des sujets sensibles ou des déclencheurs personnels dont vous aimeriez que le Médiateur/FR soit informé(e). Cela nous permettra de vous soutenir et de contribuer à ce que la discussion demeure la plus positive et constructive possible.

Est-ce qu'il y a des informations supplémentaires que vous aimeriez communiquer au Médiateur/FR ?

Lignes directrices à la Médiation/ Facilitation de règlement



En préparation de la séance de Médiation/Facilitation de règlement (RF) à venir et afin de garantir une séance productive, nous vous encourageons à prendre connaissance des directives suivantes :

- **Gardez cette grille à portée de main** pendant la séance afin de pouvoir y ajouter toute information manquante.
- **Exprimez votre point de vue** de façon respectueuse, sans porter de jugements sur l'autre partie.
- **Laissez l'autre personne terminer ses propos**; si vous avez des idées ou des réactions, prendre des notes afin de pouvoir les partager lorsque ce sera votre tour.
- **Écoutez attentivement** ce que dit l'autre partie et chercher à en retenir les points essentiels.
- **Cherchez à comprendre** la position de l'autre partie, même si vous n'êtes pas d'accord avec celle-ci.
- **N'hésitez pas à demander un caucus** avec le/la Médiateur(trice)/FR chaque fois que vous n'êtes pas certain, que vous avez une question ou que vous souhaitez discuter de ce que vous pouvez ou devriez partager.
- **Reconnaissez et mentionnez** les points soulevés par l'autre partie avec lesquels vous êtes d'accord.
- **Apportez tous les documents pertinents** et nécessaires afin que la discussion soit la plus claire et la plus efficace possible.
- **Prenez le temps de réfléchir** à la différence entre ce que vous souhaitez et ce dont vous avez réellement besoin.
- **Mettez l'accent sur la négociation et la recherche de solutions** plutôt que sur les débats ou la volonté de démontrer qui a raison.

La confidentialité de la Médiation/FR est essentielle pour que les parties puissent être franches et honnêtes lors de la séance. Vous vous engagez et les autres parties s'engagent aussi à ne pas divulguer à des personnes qui ne participent pas à cette séance les informations obtenues dans le cadre des discussions, à moins d'un consentement exprès de la part de la partie les ayant divulguées. En y prenant part, vous vous engagez à respecter cette confidentialité.

Le caractère sans préjudice de la Médiation/FR signifie que les renseignements partagés par une partie et la nature des offres de règlement faites par cette partie pendant la séance ne peuvent pas être utilisés contre elle lors d'une procédure d'arbitrage subséquente, si les parties ne parviennent pas à régler à l'amiable. Il sera primordial pour vous de respecter aussi cet aspect du processus.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous joindre au 1-866-733-7767 ou par courriel à tribunal@crdsc-sdrcc.ca.

Cordialement,

L'équipe du CRDSC